

Le projet d'accueil
EXTRAscolaire
2025

Table des matières

Introduction	3
Les objectifs pédagogiques	4
Finalité/Ambition	4
Objectifs généraux	4
Objectifs opérationnels	5
Les moyens	6
Les horaires	6
Les lieux d'accueil.....	7
Les activités.....	8
Quelles activités pour l'accueil temps libre ?.....	8
Dans la pratique.....	11
L'alimentation.....	13
Les enfants.....	14
L'encadrement	14
L'équipe	14
L'équipe animation	15
La formation du personnel.....	16
L'accompagnement sur le terrain.....	17
La méthodologie	18
Les parents	19
Le matériel	20
Le règlement d'ordre intérieur	21
Les assurances.....	21
La relation avec la commune.....	22

Introduction

Depuis 2016, ideji ASBL organise des animations extrascolaires dans les quatre écoles communales de Woluwe-Saint-Pierre. En effet, suite au transfert du FESC à l'ONE, ideji a saisi l'opportunité pour adapter ses activités aux nouveaux critères de l'agrément, en particulier à ceux liés à l'accueil extrascolaire.

L'intervention d'ideji a évolué depuis.

Depuis la rentrée scolaire de 2017, l'accueil temps libre des écoles de Joli-Bois primaire et individualisé connaît quelques changements notamment avec l'arrivée des animateurs d'ideji.

Au travers de ce changement, la volonté était de soutenir l'amélioration de la qualité de l'accueil extrascolaire par :

- Un encadrement plus soutenu ;
- La mise en place d'activités variées ;
- Une professionnalisation de l'équipe ATL grâce aux formations ;
- Une plus grande place accordée à l'expression de l'enfant et de ses besoins.

Le présent projet d'accueil reflète l'accueil temps libre tel que nous le pratiquons aujourd'hui.

Ce projet n'est pas figé. Il se veut être dynamique et en perpétuel changement.

Des temps de travail sont organisés entre les membres de l'équipe ATL pour mener une réflexion sur l'accueil qui est proposé. Ces moments sont soutenus et encouragés par la coordination ATL de la commune ainsi que des personnes ressources au sein de l'ONE.

Les objectifs pédagogiques

Finalité/Ambition

Favoriser et faciliter la participation des enfants et des jeunes adultes à la vie sociale en proposant des animations durant les temps d'accueil extrascolaire.

Permettre à l'enfant un développement global, tant sur le plan social qu'émotionnel en favorisant la valorisation de lui-même au travers d'animation ludique.

Objectifs généraux

Au travers des animations proposées, l'équipe éducative vise l'épanouissement global de l'enfant en lui proposant des activités de développement adaptées à ses capacités et à son rythme.

Les enfants et les accueillants¹ qui animent ces moments d'accueil sont au centre du projet d'accueil et en sont également les acteurs.

Ensemble, ils le co-construisent pour qu'il réponde au mieux aux besoins des enfants.

Le projet d'accueil vise à atteindre les objectifs suivants:

- Construire une relation éducative basée sur le respect et la confiance réciproque entre accueillants, enfants et parents;
- Développer des valeurs de tolérance, de respect et de solidarité;
- Respecter les convictions idéologiques, philosophiques et politiques des enfants, parents et accueillants;
- Permettre l'épanouissement individuel;

¹ Conformément aux référentiels de l'O.N.E, le terme "accueillant" est entendu ici dans le sens de celui ou celle qui accueille les enfants, qui prend en charge directement les enfants.

- Favoriser l'esprit critique et la remise en question;
- Favoriser la prise de conscience de soi et des autres;
- Favoriser la confiance en soi;
- Créer une atmosphère de détente en tenant compte du contexte scolaire mais en essayant de s'en détacher. L'amusement, la détente et le plaisir doivent guider les moments d'accueil extrascolaire.

Objectifs opérationnels

L'épanouissement des enfants est au centre du projet. Concrètement cela signifie:

- Durant l'accueil du matin, permettre une meilleure transition entre la maison et l'école au travers d'un accueil chaleureux et de qualité;
- Créer un moment de détente bien mérité après la période scolaire;
- Donner l'occasion à l'enfant de s'aérer grâce à des jeux en extérieur, lorsque la météo le permet.
- Varier le type d'activités proposées pour que chaque enfant puisse s'y retrouver;
- Mettre en valeur la créativité de l'enfant;
- Adapter les activités au rythme de développement des enfants et leur proposer des ateliers adaptés à leur âge;
- Utiliser le jeu comme outil pédagogique.

Permettre à l'enfant d'être libre et autonome dans ses choix:

- Proposer à l'enfant des activités variées afin qu'il puisse choisir celle qui répond le mieux à ses besoins;
- Accepter la possibilité pour les enfants de ne rien faire. La participation aux activités proposées doit-être un choix et non une contrainte.

Initier l'enfant dans son rôle de citoyen:

- Rendre l'enfant critique et tolérant vis-à-vis de l'autre, de la différence;

- Offrir à l'enfant la possibilité de formuler ses attentes, ses envies, ses suggestions afin de favoriser la confiance en soi;
- Donner de la valeur à la voix de l'enfant.

Faire des parents nos partenaires:

- Créer un espace où la relation est possible;
- Inviter les parents à découvrir le travail réalisé par les enfants;
- Échanger avec les parents sur le vécu des enfants afin d'adapter au mieux l'approche.

Les moyens

Les horaires

Les moments d'activités extrascolaires sont organisés comme suit :

Du lundi au vendredi

- Le matin : 07h30 – 08h30
- Le soir:
 - Pour l'école Joli-Bois individualisé :
15h05 – 18h30
 - Pour l'école Joli-Bois primaire :
15h30 – 18h30

Le mercredi

L'accueil est assuré de 12h00 à 18h30.

Le mercredi après-midi

Après le moment du repas, les différents espaces d'accueil (voir point : « Les activités ») sont à disposition des enfants dès 13h00 jusque 18h30.

Les animations proposées sont basées sur un principe de multiactivité. Chaque semaine, l'animateur propose une activité d'un type différent

(ludique, artistique, culinaire, sportif, ...) afin que chaque enfant puisse y trouver une réponse à ses besoins.

L'activité est proposée à tous les enfants et ce sont eux qui décident s'ils y participent ou non. Dans la mesure du possible, il est demandé aux animateurs de constituer plusieurs groupes afin de permettre à un maximum d'enfants de participer à l'activité.

Durant toute la semaine

Durant toute la semaine, les accueillants proposent des animations extraordinaires durant les temps d'accueil du matin et du soir.

Afin d'assurer une continuité dans la prise en charge des enfants, l'équipe ATL assure également une surveillance active³ lors des temps de midi.

Les lieux d'accueil

L'accueil s'effectue sur le site de l'école communale de Joli-bois primaire et sur le site de l'école de Joli-bois individualisé qui est situé au Val des Epinettes 3-5, 1150 Woluwe-Saint-Pierre.

Les espaces mis à la disposition de l'accueil sont les réfectoires, la salle de gym ainsi que la cour de récréation.

De manière générale, les locaux sont utilisés de la manière suivante :

- Cour de récréation : cet espace est utilisé de manière prioritaire, lorsque la météo le permet, pour les activités sportives et ludiques, qu'elles soient encadrées ou libres.
- Réfectoire : il est utilisé pour les activités artistiques et ludiques (type jeux de société, ateliers créatifs).
- Salle de gymnastique / salle de psychomotricité : elle est utilisée pour toutes les activités sportives nécessitant du gros matériel (type plint,

³ L'équipe ATL assure la surveillance des repas, le déplacement des rangs ainsi que la surveillance de la récréation sur le temps de midi.

tapis, ...). Elle est également utilisée, par temps de pluie, pour les activités sportives.

Les activités

Quotidiennement, l'équipe éducative propose aux enfants des activités et reste à l'écoute de leurs suggestions. Cela permet d'adapter l'offre et de réajuster le programme des jours suivants.

Le programme résulte d'une étroite collaboration entre les enfants et les accueillants.

Quelles activités pour l'accueil temps libre ?

Les animations sont calquées sur le principe du « programme multiactivités », qui, tel qu'il est pratiqué durant le temps d'accueil, distingue cinq types d'activités qui doivent faire partie du temps extrascolaire de l'enfant : l'activité ludique, créative, culturelle, sportive et le temps libre.

Ces cinq types d'activités ne sont pas figés, au contraire, ils s'imbriquent et se renforcent.

L'activité ludique

Le jeu est inhérent au développement des individus. L'être humain se construit, se confronte à l'autre et au réel par le jeu.

Le jeu peut être spontané ou dirigé et il convient d'équilibrer ces phases de jeu : celui que l'animateur organise, si possible avec les enfants, et les phases de jeu non-structuré. Il est clair qu'un moment non structuré ne signifie pas le repos de l'animateur ; il reste avec les enfants, participe à leurs jeux et assure la sécurité.

Le jeu est source d'apprentissage. En jouant, les enfants s'approprient de nombreuses règles de savoir-vivre en collectivité. Ce faisant, ils se forment à la

vie citoyenne et se prémunissent naturellement d'adopter des comportements agressifs ou violents. Jouer, c'est susciter l'imagination des petits et des grands.

L'activité créative

L'objectif est de permettre l'expression individualisée de chacun, tout en utilisant le groupe comme moteur et comme cadre. Observer, laisser surgir les besoins, les attentes pour pouvoir mieux y répondre, proposer des pistes d'exploration nouvelles et valoriser les productions...

L'activité créative peut se présenter de diverses manières : peinture aux doigts, plâtre, chants et contes, danses, activités nature, collages, masques, graffiti, cuisine, improvisation théâtrale ...

La créativité de l'enfant ne doit pas être "parfaite" aux yeux de l'adulte. L'important est que l'enfant soit content du résultat qu'il a lui-même obtenu. Il faut donc éviter de préparer les ateliers de manière telle que la créativité de l'enfant ne puisse s'exprimer.

L'activité culturelle

Elle est prise dans son sens le plus large possible : tout ce qui forme l'enfant dans le cadre de sa vie sociale et de ses expressions artistiques.

Pour l'enfant, il s'agit d'un tout dans lequel il va puiser des connaissances qui deviendront plus tard, son bagage culturel.

Exemple : découverte d'un art, d'un artiste, d'une exposition, ...

Ce type d'activité ne peut-être continu mais elle peut être le point de départ ou l'aboutissement d'une animation à thème.

Au travers des activités culturelles l'enfant se forge, petit à petit un esprit critique. Il constate et analyse les diverses expressions culturelles, il acquiert le sens de la tolérance et de la différence. Le rôle de l'animateur est, ici, primordial : relever les questions des enfants, en discuter avec eux et profiter

de ces moments pour compléter cette initiation à la citoyenneté par d'autres activités, créatives, par exemple.

L'activité physique ou sportive

Les activités sportives sont l'occasion de bouger, de courir, de s'initier à une nouvelle activité.

Les animateurs proposent aux enfants des jeux sportifs mais aussi, pour les plus grands, des découvertes de différents sports : mini basket, base-ball et pour les plus jeunes : jeux psychomoteurs et rythmiques.

L'activité physique développe chez l'enfant, la connaissance de son corps et de sa place dans l'espace, la solidarité d'équipe, la continuité dans l'effort, etc.

Le temps libre

Dans le cadre scolaire, la période d'accueil fait suite à des activités pédagogiques. Il est donc important de laisser la possibilité à l'enfant de ne « rien faire » ou de s'occuper librement.

Nous proposons à l'enfant différents coins tel que : Lego, Kapla, dessin, bla-bla, jeux de société, ...

L'organisation de nos activités permet à l'enfant de choisir, à plusieurs moments, entre l'espace temps libre et l'espace d'activités organisées afin qu'il puisse tenir compte de l'évolution de ses besoins.

En laissant place à l'initiative de l'enfant nous favorisons le développement de son autonomie et de la confiance en soi.

Dans la pratique

L'accueil du matin débute à 7h30. Les parents déposent leurs enfants dans le réfectoire où ils sont accueillis par trois membres de l'équipe ATL.

L'accueil se fait en douceur afin que chacun puisse commencer sa journée à son rythme.

Les activités proposées à ce moment là sont : les jeux de société, le coloriage et le dessin, les jeux libres, révision des cours pour certains.

À 8h15 les enfants sont invités à quitter le réfectoire et à se diriger vers la cour de récréation afin qu'ils constituent un rang⁴ et qu'ils puissent être accueillis par leur professeur.

Du lundi au vendredi

Durant la semaine, l'accueil du soir se fait en deux temps.

A 15h05, deux animateurs accueillent, dans la cour de récréation, les enfants de JBI qui terminent les cours. Lorsque ceux qui rentrent directement à la maison ont quittés l'école, les autres enfants descendent dans le réfectoire afin de prendre leur collation.

A 15h30, les enfants de JBP qui terminent les cours sont accueillis. Les enfants sont rassemblés dans la cour et peuvent jouer librement jusqu'à 16h00 lorsque la météo le permet. A défaut, ils rejoignent le réfectoire.

C'est une période de transition : certains enfants rentrent chez eux, d'autres vont à l'étude dirigée ou surveillée et une partie à l'accueil temps libre.

Durant l'étude surveillée, les enfants font leur devoirs dans un local prévu à cet effet. Un professeur vérifie que les devoirs sont faits. Les enfants restent dans le local jusqu'à la fin de l'étude. Les parents peuvent, toutefois, venir chercher les enfants durant cette étude. Une fois l'étude terminée, le professeur accompagne les enfants jusqu'à l'ATL.

⁴ Les enfants de JBI quittent la cour à 8h25, tandis que les enfants de JBP quittent la cour vers 8h40. L'équipe ATL passe le flambeau au corps enseignant à 8h30.

A l'occasion de l'étude dirigée, le professeur corrige les devoirs, aide à l'apprentissage des leçons et s'assure que la matière vue en classe soit comprise. Le nombre d'enfants est limité à 12 par classe. Les enfants restent dans cette classe jusqu'à la fin de l'étude. Les parents ne peuvent pas venir chercher leurs enfants pendant ce temps-là.

Lorsque l'étude se termine, le professeur accompagne les enfants à l'ATL.

Les accueillants se répartissent entre les différents lieux en fonction du nombre d'enfants à encadrer. Du lundi au vendredi, les enfants sont encadrés par une équipe de quatre accueillants.

Et le mercredi après-midi ?

Le mercredi après-midi, les enfants de JBI terminent les cours à 12h00 et sont accueillis au réfectoire par deux accueillants. À 12h30, un premier accueillant sort dans la cour avec les enfants qui ont déjà terminé leur repas tandis que l'autre reste avec ceux qui n'ont pas fini de manger.

Les enfants de JBP terminent à 12h30. Ils sont encadrés par trois accueillants le temps du repas et à la fin du repas, ils sortent rejoindre les enfants de JBI dans la cour.

Vers 13h30 lorsque tous les enfants sont réunis et qu'ils ont pu se dépenser, les accueillants leur proposent de choisir l'activité qu'ils souhaitent faire. (extérieur ou réfectoire).

Il est important de préciser que le choix n'est pas définitif et qu'une transition est possible entre les deux espaces.

Le mercredi les enfants sont encadrés par une équipe de 4 accueillants.

Et pour l'espace, comment ça se passe?

Dans le réfectoire, différents espaces ont été réfléchis et aménagés afin de répondre au mieux aux besoins des enfants accueillis. Dans chacune de ces zones, il y a une table et des chaises dédiées aux activités.

Lorsque les enfants arrivent dans le réfectoire, ils peuvent choisir librement l'espace qu'ils veulent investir.

Les différents coins aménagés sont :

- « je ne fais rien »
- jeux de société
- bricolages
- dessin/coloriages
- Lego
- Kapla
- travail scolaire

Les activités peuvent varier en fonction des souhaits des enfants, mais aussi du moment de l'année, des personnes présentes , ...

Durant toute la durée de l'accueil, les enfants peuvent circuler librement entre les différentes tables d'activités.

Certains espaces fonctionnent de manière autonome, d'autres sont gérés par les accueillants.

Un accueillant assure le travail administratif, notamment au travers de l'encodage des présences via le scan.

Le reste de l'équipe assure les animations et une surveillance active en apportant une attention particulière au bien être et à la sécurité des enfants ainsi qu'au respect du matériel mis à disposition des enfants.

L'alimentation

Conscient de l'importance d'une collation après le temps scolaire, l'équipe ATL propose à chaque enfant présent de prendre le goûter ensemble au début de l'accueil.

Comme lors du temps scolaire, une attention particulière est apportée aux collations saines. Par conséquent, les aliments gras ou trop sucrés sont vivement déconseillés.

Les enfants

Les enfants accueillis viennent tous de l'école primaire de Joli-bois et de l'école de Joli-bois individualisé (enseignement de type 8).

Les animations s'adressent à tous les enfants de l'école qui participent à l'accueil extrascolaire. Aucun frais supplémentaire ni participation financière n'est demandé aux parents pour la participation de leur enfant aux animations proposées.

L'encadrement

L'équipe

L'équipe d'accueil est le garant et l'initiateur des activités favorisant l'épanouissement des enfants. Le projet d'accueil centré sur le bien être des enfants vise également un objectif d'auto-formation.

L'un des employé d'ideji est responsable de l'extra-scolaire : Adil Assaihi.

Son rôle est de veiller à l'organisation des moments d'accueil en ses différents aspects : horaires des animateurs assurant l'accueil, vérifications des animations, organisation des réunions avec les accueillantes de l'école, diffusion des informations sur le groupe de communication, ...

Il est attendu des membres de l'équipe d'accueil temps libre:

- Qu'ils prennent part à la construction du projet pédagogique. Cette participation se traduit par la présence active lors des réunions et par des feedbacks de leur expérience sur le terrain ;
- Qu'ils veillent à l'adéquation entre ses actions et le présent projet d'accueil ;
- Une réelle autonomie dans l'animation ;
- Qu'ils fassent preuve de solidarité et de cohésion au sein de l'équipe ;

- Qu'ils participent à la vie de l'association.

Le rôle des accueillants est polyvalent. Ils assurent le lien entre le temps scolaire et le temps extrascolaire. Grâce à leur présence sur le terrain aux différents moments de la journée, ils sont informés de tous les événements survenus au cours de la journée. Ils sont donc les plus à même de les communiquer aux parents et de partager les informations utiles à l'équipe.

Ils encodent, à tour de rôle, les présences des enfants et s'assurent du bon déroulement de la garderie (animation, sécurité, respect du matériel, respect d'autrui et des locaux).

Lors des activités spécifiques et organisées, l'accueillant chargé du groupe est le premier responsable des activités. Il est libre dans le choix des activités qu'il propose mais il doit veiller à respecter un cadre horaire et un équilibre entre les types d'activités. Cette liberté d'action leur permet aussi d'exploiter leur imagination et leurs compétences personnelles.

Actuellement, l'encadrement des activités extrascolaires est assuré par une équipe mixte composée du personnel communal et du personnel d'ideji répartis comme suit:

Le matin : 3 accueillants

Le soir : 4 accueillants

Lorsque un membre de l'équipe ATL est absent ou en formation, le personnel sera remplacé par les animateurs d'ideji.

L'équipe animation

Les animateurs

Le premier acteur permettant la mise en œuvre de ces objectifs est l'animateur en tant que personne et membre d'une équipe.

Les animateurs sont tous âgés de plus de 18 ans et travaillent avec nous, la plupart du temps, lors des plaines de vacances.

Outre son rôle pédagogique vis-à-vis des enfants, ideji remplit également une mission importante vis-à-vis des animateurs eux-mêmes. Ils sont à un âge-charnière (18-25 ans) et entrent doucement dans leur vie d'adulte.

À travers des animations, ideji leur offre souvent une première expérience professionnelle. Ces premiers pas dans la vie active orienteront leurs choix futurs et développeront leur confiance en eux et leur autonomie.

Le brevet, ou les études pédagogiques, restent une assurance pour les organisateurs. Les animateurs brevetés ou assimilés possèdent déjà une bonne formation de base (Cemea, Les Scouts, Mutualité, études à orientation éducatives, pédagogiques ou sociales...).

Les animateurs chargés d'un groupe sont les premiers responsables des activités.

Ils ont un cadre horaire et une contrainte d'équilibre entre les types d'activités (cf. le point "Activités"). Cette liberté d'action leur permet aussi d'exploiter leur imagination et leurs compétences personnelles. L'organisateur reste, bien sûr, le "garde-fou", mais aussi le "soutien logistique" du projet d'animation de l'équipe.

Pour le recrutement, l'organisateur se doit de prévoir une filière d'engagement judicieuse ne se basant pas uniquement sur un CV ou un brevet mais aussi sur la sensibilité et l'expérience acquise.

Nous considérons que les titres et brevets ne suffisent pas pour considérer les jeunes comme formés. Ideji en tant qu'organisateur se doit d'offrir aux animateurs une formation continue sur le terrain. Cette formation est assurée par un membre de l'équipe interne d'ideji qui transmet ses savoirs et son expérience de terrain.

La formation du personnel

L'accueil extrascolaire nécessite du personnel qualifié, ayant les compétences nécessaires pour répondre aux besoins des enfants. Nous

veillons avec la commune à ce que les accueillants continuent à se former. Régulièrement, des formations leur sont donc proposées.

Par ailleurs, afin de pouvoir tenir compte des **besoins spécifiques des enfants** qui fréquentent l'enseignement individualisé (enseignement de type 8), l'équipe d'ideji a suivi une **formation** afin de pouvoir cerner au mieux la réalité de ces enfants et pouvoir adapter leur intervention auprès de ces enfants. Un partenariat avec l'association LUAPE (Ludothèque adape pour enfants et adultes atteints d'un handicap) a également permis à l'équipe d'ideji d'acquérir des informations précieuses.

L'accompagnement sur le terrain

L'équipe ATL se réunit régulièrement en présence des directions d'école et de la coordinatrice ATL de la commune.

L'objectif de ces réunions est double :

- réfléchir sur des problématiques liées au quotidien du temps d'accueil tout en renforçant la communication et la collaboration entre l'équipe d'ideji et les accueillantes des écoles.
- évaluer les dispositifs qui ont été mis en place et réajuster l'intervention au besoin tout en poursuivant la réflexion sur les manières d'améliorer la qualité de l'accueil.

Pour des raisons pratiques, ces réunions se déroulent au sein de l'école de Joli-bois.

Par ailleurs, en dehors des réunions plus formelles, les animateurs d'ideji et les accueillantes de l'école échangent fréquemment de manière plus informelle au sujet des réalités rencontrées sur le terrain avec les enfants.

En effet, le fait d'avoir assuré l'accueil le matin ensemble, que les accueillantes de l'école aient été au contact des enfants le midi et ensuite de les retrouver le soir, est précieux en terme d'accompagnement des enfants puisque cela créé un lien important entre les enfants et l'équipe ATL qui se partage des informations sur ce qu'ont pu vivre les enfants dans la journée, semaine,

La méthodologie

Dans un souci de qualité et d'organisation, une importance particulière est attribuée à la préparation des activités qui sont proposées.

Des moments d'échanges avec les enfants sont prévus pour sonder leurs souhaits en termes d'activité et de thématiques.

En effet, il est important de pouvoir leur proposer des activités qui leur plaisent et pour laquelle ils ont manifesté un intérêt.

Les animations sont alors réfléchies, préparées et conçues au moyen de fiches indiquant une description de l'animation.

L'objectif est multiple:

D'une part, il s'agit de s'assurer que les activités proposées par les animateurs soient en adéquation avec notre projet pédagogique, les attentes des enfants et les locaux mis à notre disposition.

Par ailleurs, nous permettront d'avoir une vue d'ensemble sur les activités qui ont lieu chaque semaine et ainsi anticiper la préparation du matériel. Mais aussi, cela nous permet d'analyser nos pratiques et ajuster les animations en fonction de ce qui a rencontré l'intérêt des enfants tout en veillant à la faisabilité compte tenu des caractéristiques inhérentes à l'accueil extrascolaire : départ au compte-goutte, locaux, nombre d'enfants, ...

En pratique, une partie des enfants reste avec les accueillantes qui mettent à leur disposition du matériel (crayons, marqueurs, coloriages, puzzles, jeux de société, livres,...) que les enfants sont libres d'utiliser ou non. L'autre partie des enfants est prise en charge par les animateurs d'ideji qui leur proposent des animations.

La répartition des enfants se fait sur base de deux critères principaux : l'envie de l'enfant de participer à une activité et l'heure de départ des enfants. Cela permet d'assurer un équilibre entre le bon déroulement de l'activité et les besoins et attentes des enfants.

Dans la conception des activités, il est demandé aux animateurs de tenir compte du fait que les enfants partent au compte-goutte et de proposer des

activités relativement courtes pour qu'un maximum d'enfants puissent y participer.

L'équipe éducative œuvre à la construction d'un espace d'accueil de qualité. Pour ce faire, ils diversifient les activités proposées afin de répondre au mieux aux besoins des enfants.

La disposition des activités proposées et du personnel encadrant est faite de sorte que l'enfant se trouve en sécurité à tout moment. Les accueillants se placent de manière à ce que chaque espace de sortie soit surveillé et sécurisé.

Les parents

Si l'enfant est le principal concerné par l'animation, le rôle des parents n'est pas à négliger. Ainsi ideji propose un partenariat éducatif entre les équipes d'animateurs et les familles. Ce sont les parents qui, au départ, amèneront les enfants à considérer les activités de manière positive. Ce sont eux aussi qui font le lien entre l'école et la famille, d'où l'intérêt de ce partenariat.

Les animateurs ont le devoir de rester disponibles pour les parents. A travers un dialogue quotidien, l'animateur peut dissiper les craintes des parents et les responsabiliser face à l'animation.

Cette relation est la base d'un contrat de confiance qui doit lier les organisateurs et animateurs. Elle permettra une meilleure compréhension mutuelle et une approche plus adéquate de l'enfant, de part et d'autres. Nous attirons l'attention des parents sur certains points concernant l'organisation et la sécurité :

- Aucun enfant ne sera autorisé à partir avec des personnes "étrangères" sans une autorisation écrite et préalable des parents. Nous nous réservons le droit de vérifier l'identité des personnes.
- Les parents entrant et sortant de l'école doivent veiller à la sécurité de tous les enfants et s'assurer de bien fermer la/les barrière(s) et porte(s).

- Les parents sont tenus de récupérer les effets personnels de leur(s) enfant(s) en fin de journée.
 - Aucun enfant ne doit être en possession d'argent de poche, de GSM ou de gadgets électroniques, ni de bijoux ou objets de valeur. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou de vol.
 - Les enfants faisant preuve de mauvaise volonté, non respectueux des consignes et directives ne seront plus acceptés au sein des animations proposées ; un avertissement préalable sera bien entendu donné aux parents.
- Pour le bon déroulement de l'accueil et pour la facilité de tout un chacun, différents avis peuvent être affichés sur des panneaux à l'entrée de la cour de récréation ou du réfectoire. Il est important que vous lisiez et preniez en compte ces avis.

Des rencontres sont prévues occasionnellement avec l'association de parents afin de discuter des souhaits de chaque partie en ce qui concerne l'impulsion à donner à l'accueil extrascolaire.

Le matériel

Nous vous suggérons de recourir de préférence à des vêtements confortables, adaptés à tous types d'activités et à la saison correspondante. En cas de pluie, veste et chaussures imperméables sont de rigueur. Il est également conseillé de marquer les effets personnels du nom des enfants.

Les enfants sont invités à se munir d'une collation et d'un goûter sains (chocolats et sucre à éviter), ainsi que d'une gourde d'eau (pas de jus ni de soda).

Aucun matériel n'est à prévoir par les enfants ou les parents pour participer à l'accueil extrascolaire : le matériel et les jeux nécessaires seront fournis par l'école ou l'ASBL ideji.

Différentes armoires sont prévues avec le matériel de base (colles, ciseaux, crayon de couleurs, feuilles de couleurs, ...) et d'autres avec des jeux divers : jeux de sociétés, puzzle, kapla, ... En outre, un cabanon contient le matériel extérieur (balles, jeux d'extérieur, ...).

La participation au marché de Noël permet la mise en vente des réalisations des enfants afin d'acheter du matériel neuf.

L'enfant est autorisé à apporter des jeux personnels de la maison (pas de jeux électroniques ni de jeux incitants à la violence). Les ballons de foot dur ou en cuir ne sont pas autorisés contrairement aux ballons en mousse sont autorisés.

Le règlement d'ordre intérieur

Un règlement d'ordre intérieur est prévu et reprend les règles importantes relative au bon déroulement de l'accueil.

V. document spécifique.

Les assurances

Les enfants sont assurés en dommages corporels. Notre assurance ne couvre pas les dégâts matériels (bris de lunettes, vêtements...) qui doivent être couverts par une assurance complémentaire des parents qui l'estiment nécessaire.

L'école et ideji ASBL s'engagent à couvrir les participants à l'accueil extrascolaire par contrat d'assurance en responsabilité civile et dommages corporels.

La relation avec la commune

Une convention lie ideji et la commune de Woluwe-Saint-Pierre pour l'organisation de l'accueil extrascolaire. La gestion complète de l'accueil organisé à l'école communale de Joli-Bois est confiée à ideji. La coordination ATL de la commune est concertée pour l'organisation générale et les prises de décisions.

La formation du personnel est géré en étroite collaboration par ideji et l'administration communale. Ceci permet de cibler de manière optimale la formation de chacun.

Le projet d'accueil est co-construit avec tous les acteurs afin de garantir une meilleure adhésion et une meilleure adéquation au terrain et des obligations administratives.